

Compteur électrique sur terrain du voisin

Par **cocorette54**, le **08/12/2012** à **07:14**

bonjour,
il y a 6 ans j'ai acheté une maison. le propriétaire a vendu la maison avec un bout de terrain en moins qu'il a gardé pour construire sa nouvelle maison. mon compteur électrique se retrouve sur l'accès donnant à son garage. très mal placé si bien qu'il rentre dedans avec leur voiture. je lui en ai parlé, il veut bien la déplacer mais à mes frais. je pense que c'est à lui de payer. Pour ma part il aurait du le faire à la construction de sa maison. Que puis-je faire ?
Merci

Par **amajuris**, le **08/12/2012** à **10:29**

bjr,
vous dites que le compteur est mal placé, mais est-il sur votre terrain ou sur le terrain du voisin comme l'indique le titre ?
quand vous avez acheté votre maison, le compteur était déjà sur la propriété du voisin donc vous avez acheté en connaissance de cause.
donc il me semble qu'il vous appartient de faire déplacer le compteur.
cdt